

LE DROIT AU TRAVAIL est une association travaillant dans l'aide à domicile **depuis 1987**, soit plus de **25 ans**. L'association bénéficie d'un **agrément** simple « service à domicile » délivré par le **ministère du travail**.

LE DROIT AU TRAVAIL fait travailler tous les mois environ **une centaine de salariés** auprès de **130 clients**.

LE DROIT AU TRAVAIL est une association de droit local animée par :

### **Une équipe de permanents**

- Directrice : Monique HAAS

-

### Un conseil d'administration

- Président : Claude BOURREL

- Secrétaire : Bernard STREICHER

- Trésorier : Alain SCOUFLAIRE

- Assesseur : Denise HINZELIN

- Assesseur : Pascale WEISS

- Administrateur : Frédéric WOEHREL (directeur Mission Locale Alsace du Nord)

- Administrateur : Jean TYMANN (CFDT)

## LES 2 MISSIONS DE DROIT AU TRAVAIL

**1ère mission** : L'accueil, l'accompagnement et le suivi de personnes sans emploi

L'association accueille des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Elle tient un rôle d'accompagnement social envers ses salariés devant permettre leur sortie sur le marché du travail ordinaire.

**2ème mission** : La mise à disposition des demandeurs d'emploi

L'association met à disposition des demandeurs d'emploi chez les particuliers, les associations, les collectivités ou les entreprises. Les activités sont essentiellement liées :

- au ménage, au jardinage, au bricolage,

- au remplacement de salariés en milieu professionnel (association, collectivités, entreprises... )

L'association établit un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Ce contrat précise

notamment le nom du demandeur d'emploi concerné , les tâches à effectuer et le lieu où elles s'exécutent.

Le salarié de l'association est rémunéré en fonction d'un nombre d'heures travaillées chez l'utilisateur.

## SUIVI QUALITE

Un problème, une question, une remarque qui demande un traitement immédiat ?

**Appelez-nous sans attendre au 03 88 93 12 55**

**[- Avec LE DROIT AU TRAVAIL simplifiez vous la vie :](#)**

**[- Nos avantages :](#)**

**[- Notre fonctionnement :](#)**

- Règlement :